



Syndicats de chasse Lots N° 251 & 252

Waldbillig, le 30 juillet 2026

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, les syndicats de chasse des lots 251 & 252 informent les intéressés que :

- le compte définitif du lot de chasse N° 251 & 252 pour l'année cynégétique 2025/2026
- le rôle de répartition du produit de location du lot de chasse N° 251 & 252 pour l'année cynégétique 2026/2027

sont déposés chez le secrétaire du syndicat de chasse et pourront y être consultés pour toute inspection (RDV à confirmer au 691 467 112).

Des réclamations sont à adresser par écrit au secrétaire du syndicat de chasse pendant le délai du 30.07.2026 au 30.08.2026 inclus.

*ROEDER Pierrot
Secrétaire-trésorier
Lots de chasse N° 251 & 252*

*54, rte d'Eppeldorf
L-6312 Beaufort
Tel.: 691 467 112*